



SAINT ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER

www.st-alban.qc.ca

L'ALBANOIS

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2009

IL A ÉTÉ RÉSOLU :

QUE ce conseil autorise l'achat de deux (2) caméras de surveillance pour le centre des Loisirs. Sur les trois (3) soumissions demandées, Alarme électronique St-Marc s'est avéré la moins dispendieuse soit 1,800\$ plus les taxes applicables. Il est entendu de prendre le montant net de la dépense dans le compte Parc et Terrain de jeux #202733

FORMATION, PG Govern

QUE ce conseil autorise madame Andrée Gosselin, directrice générale ou madame Denise Trépanier, secrétaire-trésorière adjointe, à participer à la journée de formation offerte par PG Govern. Cette dernière aura lieu le mercredi 7 octobre 2009 à l'hôtel Québec. Le coût de cette formation est de 200\$ plus les taxes applicables. Les frais inhérents seront remboursés sur présentation de factures justificatives.

PROLONGEMENT DE LA RUE MATTE – Autorisation

QUE ce conseil autorise madame la mairesse Lynn Audet et madame la directrice générale Andrée Gosselin à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de cession d'un bout de la rue Matte par M. Grégoire Marcotte, soit le lot 205-24.

MOT DE VOTRE MAIRESSE

Bonjour à tous,

Déjà l'automne à nos portes et avec elle, cette année, la période électorale qui débute. Je vous informe donc que je poserai ma candidature au poste de maire pour le prochain mandat. Je remercie tous ceux et celles qui m'ont fait confiance ainsi que ceux qui m'ont permis, de par leurs commentaires, de pouvoir améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes de St-Alban.

Plusieurs défis de taille nous attendent encore au cours du prochain mandat, entre autres, le dossier de **NOTRE** caisse populaire, la reconstruction du barrage au Lac Long, la construction du pont de la route Montambault à la Rivière-Noire, dont j'ai eu confirmation hier que les appels d'offre se feront le 25 septembre pour une démolition en début d'hiver et reconstruction au printemps 2010, notre réseau routier a encore besoin d'investissement majeur, alors comme vous pouvez le constater, le travail ne manquera pas. Le monde municipal a besoin de gens qui s'impliquent et ont la passion de leur région. N'hésitez pas à vous investir, on a toujours besoin de vous.

Ce mois-ci, nos félicitations s'adressent à M. Robert Hardy, qui fût cette semaine, récipiendaire de la Médaille pour services distingués en milieu correctionnel, pour 30 ans de service.

Continuez à me tenir au courant des bons coups qui vous arrivent. Bon mois de septembre et n'oubliez pas, qu'à cause de la période électorale, la prochaine séance régulière du conseil se tiendra le lundi 28 septembre 2009 à 19 :30 heures au Centre communautaire Fernand Marcotte et qu'il n'y aura pas de séance en octobre.

Lynn Audet, mairesse

Cell: 418-285-9466

jpnaudetfils@globetrotter.net

JEUN'ESSOR

QUE la municipalité de Saint-Alban désire offrir une contribution de 120\$ dans le cadre des séjours exploratoires de Place aux jeunes Portneuf pour l'année 2009-2010.

DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

QUE suite à la demande de monsieur Clément Falardeau du 27 août dernier, la municipalité de Saint-Alban réitère sa demande auprès de la M.R.C. de Portneuf, d'agrandir la zone de villégiature V-5 afin d'inclure les lots 5-B et 5-E du rang 1 pour une superficie d'environ 7 hectares.

EMPRUNT PAR BILLET, Règlement #173, camion auto pompe

QUE la Municipalité de Saint-Alban accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf pour son emprunt de 360 000 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt numéro 173, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

29 900 \$	3.66 %	22 septembre 2010
31 100 \$	3.66 %	22 septembre 2011
32 400 \$	3.66 %	22 septembre 2012
33 700 \$	3.66 %	22 septembre 2013
232 900 \$	3.66 %	22 septembre 2014

PROJET COLLECTIF -DRMC - HYDRO-QUEBEC

QUE la Municipalité de Saint-Alban accepte de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme « *Soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel Mieux consommer* »

QUE la municipalité soumet le projet « Amélioration de l'Enviro-Halte ».

IL EST INTERDIT:

- DE JETER VOS GROS DÉCHÈTS DANS LES CONTENEURS SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ.

- FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT, UNE DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE EST OBLIGATOIRE AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ AU 418 268-8026.

À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le Marché public de Deschambault est à la recherche de personnes désirant s'impliquer pour le montage des kiosques le matin et le démontage de ces derniers en milieu d'après-midi. Le Marché a lieu tous les samedis du 3 juillet au 4 octobre de 10h à 14h. Nous avons également besoin de gens dynamique sur notre comité d'activité. Toute personne intéressée à s'impliquer peut contacter Emilie Savard au 418-268-8802.

INVITATION À VOUS INSCRIRE

Jeunes filles et jeunes gens de 12 à 18 ans

Si l'expérience de vie en groupe, l'apprentissage, le leadership, la confiance en soi, les excursions, l'effort physique, le sport, l'entraîn, la camaraderie, et l'avancement vous intéressent, le corps de cadets 2896 St-Marc vous invite à venir nous rencontrer, avec vos parents, les vendredi à 18h30 à la Polyvalente de St-Marc à compter du 11 septembre 2009.

Venez voir notre mode de fonctionnement, les officiers et les instructeurs répondront à vos questions.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux et nombreuses.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte les mardis et jeudis de 18 :30 à 20 heures. C'est gratuit pour les gens de Saint-Alban.

Bienvenue à tous.

VOYAGE À CHARLEVOIX

Le 16 octobre prochain un voyage au casino de Charlevoix est organisé. Le départ est à 12 :00 heure à l'église de Saint-Alban, un arrêt se fera à l'église de Saint-Marc.

Pour réservation : Lucille 418-268-3650 ou Yvette 418-268-8189

Cercle des fermières

Pour souligner le début des activités de la saison 2009-2010, le Cercle de fermières de Saint-Alban organise un souper (buffet froid), le 14 octobre prochain à 18h00 au centre communautaire Fernand Marcotte. Coût par personne : 6\$. Vous avez jusqu'au 12 octobre 2009 pour vous y inscrire (418-268-5197). Bienvenue à toutes.



Le Centre Internet St-Alban Desjardins 177, Principale (dans l'école Le Goéland)

HORAIRE « RENTRÉE 2009 »

Mardi	Accès libre : de 18 à 21 heures
Mercredi	Cours « Initiation à l'Informatique » 10 cours à partir du 30 Septembre, 18 :30 h. Donnés au Carrefour Internet de St-Marc (dans l'école Ste-Marie)
Vendredi	Accès libre : de 18 à <u>21 :30</u> heures

En passant, nous coordonnons les activités à St-Marc également et nous cherchons un surveillant rémunéré (31.50\$/samedi) pour le Carrefour Internet dans l'école Ste-Marie, les samedi P.M. Pour informations, contacter Madeleine au 418-268-6478



ÉCOLE DE MUSIQUE DENYS ARCAND

115, de l'Église, #4, Deschambault
(Québec)
GOA 1S0

Un concert sera présenté dans le cadre des Journées de la Culture vendredi le 25 septembre à 19h30, au Théâtre Élise-Paré (situé au 2^e étage de l'École de musique). En 1^{re} partie, Francine Bélanger au piano et Nadine Beaudet à la flûte vous feront découvrir des airs de musique celtique. En 2^e partie, Nathalie Doré chantera des pièces du répertoire québécois accompagnée par Nicolas Métivier à la guitare et Sébastien Belley à la contrebasse.

Vous aimez chanter et vous amuser? Le groupe de jazz vocal mixte de l'ÉMDA vous invite à venir le rejoindre. Martin Desjardins qui dirige la formation vous propose un répertoire rythmé et diversifié qui saura vous sortir de la routine.

Information et inscription : 418-286-6941 du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h ou visitez le site www.ecoledemusiquedarcand.ca

ÂGE D'OR

L'Age d'Or reprend ses activités le 29 septembre prochain à 17 :30 heures au centre communautaire Fernand Marcotte par un souper communautaire. Vous apportez votre repas principal, on vous offre un jus de légumes, le breuvage et le dessert au coût de \$2.00. SVP confirmer votre présence au 418-268-8169, 418-268-8189, 418-268-3650 ou 418-268-8547. On vous informera sur divers sujets et projets. Les cartes de membre seront renouvelables.

APPEL DE PROJETS LOCAUX POUR LE PACTE RURAL 2010

Tout organisme désirant demander une aide financière dans le cadre du pacte rural devra faire parvenir sa demande au bureau municipal au plus tard le **30 octobre 2009 à 16 :30 heures**. La municipalité de Saint-Alban dispose d'une enveloppe de \$33,460 pour 2010.

Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur le site internet du CLD soit; www.cld.portneuf.com, sous l'onglet «Aide financière» à la rubrique «Pacte rural».

Comité d'aménagement des lacs de Saint-Alban (CALSA)

Samedi le 22 août dernier, avait lieu le méchoui annuel au profit de la CALSA. À cette occasion 134 personnes se sont réunies au centre de ski de fond « *Les Portes de l'Enfer* ». Les Barnick assuraient l'animation musicale durant la soirée avec des airs des années '60 à '80. Félicitations à M. Christophe Germain qui s'est mérité le prix pour un séjour d'une fin de semaine dans un des chalets de la CALSA.

Le comité organisateur remercie tous les participants, les nombreux commanditaires et les multiples bénévoles qui nous ont appuyés lors de cette activité, ce qui nous a permis de recueillir la somme de 3 889,08\$ qui sera investie dans l'amélioration physique de nos chalets afin de mieux répondre aux attentes de notre clientèle grandissante.

Devant un tel succès, la CALSA vous donne rendez-vous le 21 août 2010 pour le prochain méchoui annuel.



**Maison des aînés
Saint-Alban Inc.**

Chambres à louer pour personnes âgées autonomes

- Surveillance 24 heures par jour
- Cuisine santé selon la diète de chacun
- Beau secteur à proximité de l'église
- Câble dans chaque chambre
- Résidence certifiée par l'Agence de santé et des services sociaux de la Capitale nationale

**Information : Mme Réjane Lavoie au
418 268-8169**

Q2-R8 - REGLEMENT SUR L'ÉVACUATION ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES RÉSIDENCES ISOLÉES

Depuis le 1er janvier 2005, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a modifié son règlement Q2-R8 sur les fosses septiques **pour rendre obligatoire une étude de caractérisation du sol.**

Cette étude doit être faite soit par un ingénieur ou par un technologue membre en règle d'une association accréditée.

Les résidences non conformes doivent demander un permis de fosse septique à la municipalité accompagné de l'étude de sol requis.

Nos inspecteurs effectueront une inspection cours des prochaines semaines afin de cibler les résidences en infraction.

Veillez prendre note des amendes qui pourraient être imposées.

Amendes: Toute personne physique qui commet une infraction à une disposition du présent règlement, se rend passible d'une amende minimale de 50 \$ et d'une amende maximale de 500 \$ dans le cas d'une première infraction et d'une amende minimale de 100 \$ et d'une amende maximale de 1 000 \$ dans le cas d'une infraction subséquente.



TÉLÉPHONES IMPORTANTS POMPIERS, AMBULANCES, POLICIERS 9-1-1

Bureau municipal	418-268-8026
Télécopieur	418-268-5073
C.C.F.M.	418-268-3557
Centre des Loisirs	418-268-5913
Lynn Audet, mairesse	418-285-9466
École Le Goéland	418-268-3332
Les Portes de l'enfer	418-285-9439
CALSA	418-268-5352
Maison du Gardien	418-284-4232
M.R.C. de Portneuf	418-285-3744
Taxes scolaires	418-285-2600
Chambre commerces	418-268-5447
Site d'enfouissement (Neuville)	1-866-760-2714

**PRÉVENTION SUICIDE
1-866-277-3553
OU 1-866-APPELLE**